

**Procès-verbal de l'assemblée générale cantonale du
03 mars 2007 à la Salle des débats de l'Hôtel de Ville
à Yverdon-les-Bains**

1. Accueil et ouverture de l'assemblée.

M. P.-A. Zangger, président ouvre l'assemblée à 16h.40 en souhaitant une cordiale bienvenue et remercie toutes les personnes présentes. Il leur demande de bien vouloir signer la liste de présence qui circule dans les rangs. 27 personnes ont signé ladite liste. Il remercie la section de la Flore du Jura d'accueillir la 162^{ème} assemblée cantonale de la SVH. Le président se plaît à saluer la présence de M. Pierre Ronget, directeur de Lullier, M. Gaston Solliard, Président des Jardiniers de Maisons Bourgeoises, les quatre membres d'honneur présents et les membres de la presse.

Plusieurs personnes retenues par d'autres obligations ont pris la peine de s'excuser : Mmes Jacqueline Maurer Mayor, conseillère d'Etat, Pierrette Roulet-Grin, préfète, M. Alexandre Schwager, directeur Agrilogie. MM. Stéphane Barbey, Henri Bosson, Jean-Daniel Ducret, Pascal Jaton, M. et Mme Müller, Marc Perrin, Yves Robert, Hugues Rubattel, Jean Schneider, Armand Vuichard, Paul Widmer et Jean Zollinger.

M. P.-A. Zangger cède la parole à Mme Andrée Grin, ancienne présidente de la section organisatrice La Flore du Jura. Mme Grin nous présente sa section qui est forte de 80 membres, section dont les activités sont diversifiées. Mme Grin rappelle que la salle des débats de l'Hôtel de Ville est le fief des débats communaux. Les accompagnants des membres qui assistent à la présente assemblée visitent actuellement l'établissement Prodague à Essert sous Champvent. Le vin d'honneur qui sera servi lors de l'apéritif à la fin de l'assemblée est offert par la commune d'Yverdon-les-Bains, apéritif durant lequel M. M.-A. Burkhard, municipal des espaces verts apportera le salut de la Municipalité.

M. P.-A. Zangger donne lecture de l'ordre du jour établi et le met en discussion. Aucune remarque n'est formulée, il est accepté tel que présenté.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 04.03.2006.

Ledit procès-verbal était accessible sur le site www.villesfleuries.ch et quelques exemplaires étaient disponibles à l'entrée de la salle. Le président demande si quelqu'un en désire lecture, la parole n'est pas demandée. Le président demande si quelqu'un a une remarque à formuler, ce qui n'est pas le cas. Le procès-verbal est mis en discussion, il est accepté tel que présenté. Merci à M. et Mme Moïta-Babey d'avoir accepté la publication du PV sur le site susmentionné.

3. Rapport du président central.

M. P.-A. Zangger comme à l'accoutumée, présente un rapport complet des activités qui se sont déroulées durant l'année 2006. Il relève que les démissions et radiations ont été nombreuses, en effet 46 personnes ont quitté les rangs des différentes sections. Quant à la campagne de sensibilisation par les sections des jeunes ayant obtenu leur CFC en juin, cette dernière n'a malheureusement pas porté les fruits espérés. Il semblerait qu'intégrer les rangs d'une section de la SVH ne soit pas une priorité pour les jeunes émoullus, cette envie leur viendra plus tard dans leur parcours, enfin c'est ce que nous espérons.

Malgré cette note mi-figue mi-raisin, le comité central a organisé et participé en 2006 à quelques manifestations : le 03.02.2006, après-midi horticole sur le thème des différents types de culture. Le vernissage de la fête de la Tulipe le 12.04.2006. Le 27.06.2006, en collaboration avec la société de pomologie et d'arboriculture du canton de Vaud plusieurs membres SVH ont visité la fabrique de flûtes de Champagne puis après s'être restaurés ont visité la fabrique Felco aux Geneveys-sur-Coffrane avec un arrêt dégustation des millésimes du Château d'Auvernier. Le 05.07.2006, plusieurs membres du comité se sont rendus à l'assemblée du jardin alpin La Rambertia aux Rochers de Naye avec visite du jardin sous la direction de M. Paul Widmer. Cérémonie des promotions des apprentis ayant terminé leur formation, le 07.07.2006, à l'Orangerie de la Bourdonnette, quelques membres du comité y ont assisté. A cette occasion, le comité central remet un prix de fr. 200.—aux apprentis méritants ayant terminé une formation élémentaire. Lors des floralies "Arboretum en fleurs" organisées par la section du Léman du 27 au 29.10.2006, le comité Central a réalisé un stand. Ce fut un moment privilégié tant au niveau du cadre que des cascades de fleurs qui embellissaient ce lieu majestueux.

Durant l'année 2006, certaines familles ont été touchées par le deuil ou la maladie, 14 membres, avec lesquels pour la plupart nous avons cheminé ensemble, certains avaient même 60 ans de sociétariat sont décédés, en leur mémoire l'assemblée est priée de se lever, d'écouter leur nom et de respecter un instant de silence.

Section Chablais-Riviera	Mme Emma Chabloz MM. Marcel Bonjour Paul Genton Walter Maier
Section La Côte	MM. André Denéréaz Albert Jan
Section la Flore du Jura	Mme Rose Depierraz
Section de Lausanne	MM. Georges Blanc Louis Cuendet Roger Jaques Louis Monod Charles Zeller
Section du Léman	MM. Jean-Pierre Gallay Georges Rosset

M. P.-A. Zangger remercie chaleureusement tous les membres du comité, en particulier Mme Andrée Grin qui a quitté la présidence de la section de la Flore du Jura et M. Christian Stoll qui a terminé son mandat présidentiel à la section du Léman. Le président remet à chacun un souvenir floral ou vinicole et fleurit également la secrétaire-caissière Marguerite Vulliamoz.

4. Rapport du délégué à la formation professionnelle

M. P.-A. Zangger donne la parole à M. P. Ronget, directeur de l'Ecole de Lullier rappelle que Mme A.-C. Lyon et M. C. Beer (conseillers d'Etat responsables de la formation) se sont rencontrés pour discuter de l'épineux problème du paiement de l'écolage des élèves vaudois à Lullier, les discussions se sont bien déroulées. M. Ronget présente son établissement. Lullier est une école à plein temps et à formation duale. Actuellement elle accueille 95 élèves en floriculture et horticulture. En septembre 2007, il sera possible de faire une maturité en sciences naturelles, tous les élèves feront leur cursus sur 4 ans. Jardins Suisse a demandé la mise sur pied d'une formation continue supérieure de niveau brevet et maîtrise par modules.

L'Ecole de Lullier a effectué une décoration florale d'envergure à Habitat et Jardin 2007. Elle a été mandatée par le Manège de Moscou pour effectuer une décoration florale en juin 2007.

M. Ronget termine son discours par l'affirmation que l'"Ecole est là pour répondre aux besoins des gens si on les écoute" .

M. Ph. Deriaz, doyen au CEPM, prend le relais et présente un rapport fourni de l'enseignement dispensé aux apprentis des arts et métiers verts fréquentant les cours professionnels à Morges. L'année scolaire 2006-2007 compte 521 apprentis, 150 élèves floriculteurs, la formation de paysagiste rencontre un succès de plus en plus important, toutefois le taux d'échec aux examens finaux dans cette profession reste important. 63 personnes ont fréquenté les cours de formation élémentaire, formation pratique ou pré-apprentissage. Il est bon de se rappeler que tous les élèves n'ont pas les facultés intellectuelles leur permettant d'obtenir un CFC. Mais quels sont les débouchés professionnels pour ces "personnes défavorisées"? A relever également la difficulté pour les floriculteurs de trouver une place d'apprentissage en particulier lors d'une rupture de contrat.

Un nouveau règlement d'apprentissage entrera en vigueur en 2010, sa mise en place débutera prochainement.

M. Deriaz se félicite de la collaboration fructueuse entre les organisations professionnelles responsables des cours interentreprises et le CEPM qui doit assurer la formation théorique, il encourage vivement la poursuite de cette collaboration. Il remercie le couple Moïta Babey pour le travail dispensé lors des cours bloc. Il termine son rapport avec l'information que dès 2008 une nouvelle profession verra le jour celle d'agent d'exploitation (cette profession est axée sur les travaux inhérents aux voiries et aux entretiens extérieurs des espaces verts publics), 6 inscriptions sont déjà enregistrées.

Le président remercie les deux orateurs pour leur rapport toujours très attendu.

5. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes.

Mme M. Vulliamoz, secrétaire-caissière présente un rapport succinct de l'année comptable écoulée. Cette dernière clôture avec une perte de fr. 991.60. Cette dernière est due par la baisse des cotisations, l'après-midi horticole qui rencontre un succès grandissant mais qui est une prestation offerte et en dernier lieu le stand de la SVH lors de la fête "Arboretum en fleurs" en octobre 2006.

MM. Fernand Bönzli et Serge Grin qui ont procédé ce jour à la vérification des comptes, ils ont été reconnus exacts et proposent à l'assemblée de les accepter tels que présentés et de donner décharge au comité et à la caissière, avec remerciements au comité pour le travail accompli durant l'année.

6. Adoption des rapports en bloc.

Le Président s'enquiert auprès de l'assemblée si des questions restent en suspens, personne ne demande la parole. Un membre souhaite-t-il l'adoption séparée, ce n'est pas le cas. M.P.-A. Zangger propose à l'assemblée d'adopter les rapports du président, du délégué à la formation professionnelle, de la caissière et des vérificateurs des comptes par un lever de main. Les rapports susmentionnés sont acceptés avec remerciements à leurs auteurs.

7. Distribution des diplômes et récompenses.

Sur proposition de la Section de Lausanne et environs et à l'unanimité du Comité Central, il est proposé de nommer un nouveau membre d'honneur cantonal. M. Pierre Wiederkehr, porte-parole de la section de Lausanne et environs présente avec beaucoup de tact et une importante teinte d'amitié le parcours fleuri de Jean-Daniel Renggli. Ce dernier s'est dévoué pendant de nombreuses années à la cause des horticulteurs. Il fut durant 10 ans président de la section de Lausanne et par son dynamisme a su conserver une section vivante.

M. Jean-Daniel Renggli est nommé membre d'honneur cantonal sous les applaudissements de l'assemblée. Le diplôme lui est remis par Mme A. Grin.

M. J.-D. Renggli remercie cordialement l'assemblée de la confiance témoignée. Il fait part du plaisir qu'il a eu à travailler et relève que le 04.03.2000, il recevait son diplôme pour 30 ans de sociétariat. Il rend hommage à M. Gilbert Failletaz qui à ses yeux fut une personne qui a beaucoup compté. Il termine son intervention en souhaitant longue vie à toutes les sections de la SVH.

Cette année 8 membres ont atteint 30 années de sociétariat

M. Armand Vuichard	section Chablais-Riviera
M. Joël Hubert	section La Côte
Mme Esther Kilchenmann	section La Côte
M. Bastian Bleeker	section Lausanne et environs
M. André Guignard	section Lausanne et environs
M. Marc Perrin	section Lausanne et environs

M. Aldo Graff
M. Ulrich Stettler

section Léman
section Léman

Seuls Mme E. Kilchenmann, MM. B. Bleeker et M. Perrin ont souhaité recevoir leur diplôme.

- **Prix visites de cultures.**

L'agréable tâche de la visite de cultures était dévolue à la section de La Sarraz. Leur choix s'est porté sur les pépinières Burnier à La Conversion.

MM. R. Gonin et A. Pittet se sont rendus au mois de septembre 2006 sur les deux lieux de production de cette entreprise familiale. L'entreprise dirigée par M. F. Burnier occupe 17 personnes. Sur une surface de 8 ha, cette entreprise multiplie et élève environ 1'000 cultivars différents de vivaces, 50 espèces de bambous et 1'000 espèces de cultivars de conifères et feuillus. La multiplication de toutes ces plantes se fait pour moitié dans l'entreprise, le reste étant acheté sur le marché européen.

Lors de la visite, il a été constaté la qualité et la diversité des cultures produites, ces dernières étant écoulées pour 1/3 au Garden Centre et les 2/3 restants pour les paysagistes et communes de Suisse romande. A relever également les efforts et les moyens mis en œuvre pour la récupération et la gestion de l'eau.

En conclusion la commission de visite de cultures propose à l'unanimité des membres composant la commission, de décerner le diplôme à la Pépinière Burnier avec félicitations à titre de reconnaissance pour l'énergie et la persévérance à produire et à conserver un choix de végétaux varié sur le territoire romand.

L'assemblée est priée d'accéder à la proposition de la commission de visite de cultures de décerner le diplôme de visite cultures 2006 à la Pépinière Burnier par acclamation, ce qui est fait.

M. Frédéric Burnier remercie l'assemblée de ce signe d'encouragement. Il relève que l'entreprise a été fondée par son arrière-grand-père il y a environ 100 ans.

- **Prix aux apprentis.**

Une des tâches fort agréables incombant au Président est celle de la remise des prix aux trois apprentis méritants.

Mlle Aurélie Hess, floricultrice,

M. Cyril Allenbach, paysagiste

M. Johann Fleury, pépiniériste (malheureusement malade, n'a pu se joindre à nous).

M. P.-A. Zangger souhaite à chacune et chacun de poursuivre avec joie et persévérance leur cursus professionnel. Mlle Hess après un premier séjour de trois mois, s'en retournera pour 6 mois à Calgary effectuer un stage professionnel. Quant à M. Allenbach, il débutera une maturité à Marcelin puis souhaite intégrer l'Ecole d'ingénieurs de Lullier.

8. Nominations statutaires.

M. P.-A. Zangger demande à l'assemblée si une personne est candidate pour entrer au Comité? Aucune réponse. Il passe la parole à M. Stäger, section de La Côte, vice-présidente, pour l'élection du président, qui propose à l'assemblée de reconduire M.P.-A. Zangger dans cette fonction. Ce dernier accepte, sa réélection a lieu par acclamation.

En 2007, le comité central se présente comme suit :

Présidence	M. P.-A. Zangger
1 ^{ère} vice-présidence	section La Flore du Jura
2 ^{ème} vice-présidence	section La Sarraz
Visite de culture, présidence	section Chablais
Visite de culture, vice-présidence	section Léman
Jury d'exposition, présidence	section La Côte
Jury d'exposition, vice-présidence	section Léman
Délégué à la formation professionnelle	M. Ph. Dériaz
Membre adjoint	M. F. Kilchenmann
Secrétaire-caissière	Mme M. Vulliamoz

9. Lieu et date de la prochaine assemblée cantonale.

La prochaine assemblée cantonale aura lieu le samedi 1^{er} mars 2008 dans la Riviera.

10. Nomination de la section chargée de vérifier les comptes.

C'est à la section organisatrice, Chablais-Riviera, qu'incombera la vérification des comptes 2007.

11. Divers et propositions individuelles.

M. P.-A. Zangger informe l'assemblée que la section de La Sarraz connaît depuis quelques années un manque notoire de participation aux activités mises sur pied. Cette section s'était approchée de la section de la Flore du Jura. Ces deux sections collaborent depuis deux ans pour l'élaboration des activités. Le temps nécessaire pour informer le comité central et les membres de l'assemblée de son vœu de cesser son activité étant trop court, la section de la Sarraz a deux possibilités.

La première est la fusion par absorption de la section de la Sarraz par la section La Flore du Jura.

La seconde est la dissolution de cette section. Dans ce cas, les membres restent attachés à la SVH, le comité central doit consigner durant 10 ans l'actif financier de la section en vue d'une éventuelle reprise d'activité.

Une assemblée extraordinaire de la section de La Sarraz aura lieu dans le courant de mars 2007.

M. Michel Chevalley demande si des membres souhaitent intégrer une autre section que la Flore du Jura, p. ex. Léman, La Côte, etc, cette possibilité est-elle acceptée et une répartition

équitable du capital est-elle possible ? M. Pittet, président de la section de La Sarraz, relève que la grande difficulté réside à parvenir de contacter tous les membres. Quant à la proposition de répartition du capital, cette dernière est envisageable.

M. J.-D. Renggli relève qu'en cas d'absorption de la section de La Sarraz par les autres sections, la SVH ne sera formée que de 5 sections.

M. P.-A. Zangger rappelle que la SVH a été fondée en 1844 par Lausanne, que le travail pour faire exister une section est important, séances de comité, l'investissement personnel non négligeable.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 18h.00. Mme Grin, présidente de la section de la Flore du Jura convie l'assemblée à se rendre dans une salle adjacente, pour prendre l'apéritif offert par la Commune d'Yverdon-les-Bains. Les membres inscrits pour le repas du soir se rendront ensuite à l'Hôtel de la Prairie.

Yverdon-les-Bains, le 26 mai 2007-mv